



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N° 4 – CDO – 28 février 2017

REUNION POLE REGLEMENTATION

Présents : MM. Jean-Pierre CIABOCCHI, Jean-Michel ILTISS, Alain KLEIN, Gilles LIX, Yann MONTAGNE, Jean-Marc SCHNELL, Benjamin SCHMITT et Pierre WILT.

Excusés : MME Justine DANIEL
MM. René BAERMANN, Geoffroy GABEL et Vincent SERY.

Le président de la CDO salue les personnes présentes, excuse les absents et propose ensuite de traiter l'ordre du jour comme relaté ci-après.

I. Formation initiale

- La formation initiale est terminée.
- 17 candidats ont passé les épreuves théoriques : 16 candidats ont réussi l'épreuve et celui ayant échoué se verra proposer une date pour le rattrapage.
- A partir du 18-19 mars auront lieu les épreuves pratiques pour ces 16 candidats auxquels s'ajoutera un candidat du stage de Haguenau de l'été 2016 qui n'avait pas l'âge requis jusqu'à présent.
- Ces candidats seront convoqués pour officier au tournoi mini basket du 4 juin avec remise des diplômes durant la journée.
- Pas de nouvelles des STAPS à ce jour concernant la recherche de salle pour la partie pratique.

2. Groupe potentiel / perfectionnement

- La première séance avec le groupe potentiel a eu lieu le samedi 11 février. 14 candidats sur 28 convoqués étaient présents.
- 9 stagiaires seront retenus pour les prochaines séances à la vue des résultats QCM et test physiques.
- Les absents excusés à cette première journée seront convoqués à la prochaine séance qui aura lieu le dimanche 9 avril 2017.

- Maxime VIROT sera intégré dans l'encadrement de ces stages pour valider sa formation de formateur.

3. Tournoi mini basket du 4 juin

- Même configuration que l'année dernière.
- L'organisation de ce tournoi pour la partie arbitrage sera gérée par LIX Gilles en collaboration avec le CTA.

4. Stage été de Remiremont

- Un stage sera organisé à Remiremont du 9 au 15 juillet sur les bases de ce qui se faisait habituellement aux Missions Africaines à Haguenau.
- Le stage se fait en parallèle du stage de jeunes organisé par la commission technique ce qui permettra aux stagiaires arbitres d'officier sur les matchs de jeunes le soir. 15-20 places seront réservées aux stagiaires arbitres.
- Le montant de la participation au stage s'élève à 380€.

5. Observations

- Bon travail des observateurs depuis 6 semaines. En effet, sur 49 arbitres groupe 1 et 2 il en reste 6 à observer.
- Comme souhaité, la suite de la saison sera focalisée sur l'observation des jeunes arbitres.

6. Ecoles d'arbitrage

- 25 clubs ont déclaré des écoles d'arbitrage dont 17 ont fait une demande de niveau 2 (parmi lesquels les 6 CTC obligatoires).
- Une visite sera organisée lors d'une journée de formation suivie d'une visite inopinée sur une rencontre afin de vérifier les différents critères du niveau 2.
- Un formulaire d'évaluation des écoles d'arbitrages a été réalisé dans ce cadre.

7. Politique de désignation

- La CDO a travaillé sur des propositions concernant l'arbitrage pour la saison prochaine. Le but est de promouvoir le plus possible l'arbitrage en double.
- Une réunion sera organisée courant mars avec le groupe de travail (intégrant les différents partis : club, CD, ...) afin de débattre de ces propositions et de valider la charte pour la saison prochaine.
- Une communication officielle à l'ensemble des clubs sera faite au plus tard pour fin avril.

8. Divers

- La CDO souhaite mettre en place un quota maximum de 100 matchs sur la saison.
- La CDO étudie la possibilité de mettre en place des sanctions sur les arbitres retournant leurs désignations.
- La CDO souhaite organiser une soirée conviviale fin de saison avec l'ensemble des arbitres départementaux. Dans ce cadre, un sondage sera envoyé aux arbitres afin de recueillir leur avis.
- La CDO acte que l'ensemble de la rencontre doit être payée aux officiels s'étant déplacés et qu'une équipe fait forfait.
- La charte d'arbitrage sera une des thématiques principales de la saison prochaine.
- Le tournoi TIC / TIL s'est très bien déroulé. La CDO remercie tous les OTM ayant fortement contribué à ce succès.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CDO clôt la séance.

Le Président de la CDO
Yann MONTAGNE